

Succès de l’option pour le paiement du solde du dividende 2016 en actions :

- 56,2 % des droits exercés en faveur du paiement du solde du dividende au titre de 2016 en actions
- 243 356 actions nouvelles émises à compter du 30 mai 2017, portant jouissance au 1^{er} janvier 2017
- 3 522 302,00 € : montant total du solde dividende en numéraire qui sera versé le 30 mai 2017

« L’introduction, pour la première fois dans l’histoire de Chargeurs, de l’option de paiement du solde du dividende en actions, est un succès. Cette innovation, par l’adhésion qu’elle a su rencontrer chez les actionnaires du Groupe, traduit leur confiance dans la capacité du Groupe à mener sa stratégie de croissance de long terme au travers de la mise en œuvre de son modèle d’excellence opérationnelle, les Chargeurs Business Standards. » a déclaré Michaël Fribourg, Président Directeur Général.

L’Assemblée Générale Mixte des actionnaires, réunie le 20 avril 2017, a approuvé le versement d’un dividende au titre de l’exercice 2016 d’un montant de 0,55 € par action, en hausse de 83 %, incluant l’acompte sur dividende au titre de l’exercice 2016 d’un montant de 0,20 € par action mis en paiement en numéraire le 21 septembre 2016. La même assemblée a également massivement voté en faveur de la **possibilité pour chaque actionnaire d’opter pour un paiement en actions nouvelles avec une décote de 10%, du solde du dividende non versé le 21 septembre 2016, soit un solde de 0,35 € par action**. Les modalités de cette option de paiement du solde du dividende en actions ont été plus amplement détaillées dans le communiqué du 24 avril 2017.

Après application de la décote de 10% décidée par l’Assemblée Générale Mixte des actionnaires, le prix de l’action nouvelle remise en paiement du solde du dividende a été fixé à 18,39 €, soit un montant égal à 90 % de la moyenne des premiers cours cotés aux vingt séances de bourse précédant le jour de l’Assemblée Générale Mixte des actionnaires du 20 avril 2017, diminué du montant net du solde du dividende restant à distribuer par action et arrondi au centime d’euro immédiatement supérieur. La période d’exercice de l’option, ouverte le 3 mai 2017, s’est clôturée le 22 mai 2017.

A la clôture de la période de l’exercice de l’option, 243 356 actions ordinaires nouvelles Chargeurs ont été créées, représentant 1,1% du capital et 1,1% du total net des droits de vote sur la base du capital et des droits de vote au 28 avril 2017. Leur règlement-livraison et leur admission sur le marché Euronext Paris seront effectifs à compter du 30 mai 2017. Ces actions nouvelles porteront jouissance au 1er janvier 2017, et seront immédiatement assimilées aux actions ordinaires composant le capital social de Chargeurs.

A l’issue de cette opération, le capital social de Chargeurs à la date du 30 mai 2017 sera porté à 3 713 520,00 €, divisé en 23 209 500 actions ordinaires de 0,16 € de nominal chacune, entièrement libérées et toutes de même catégorie.

Le total du solde du dividende pour lequel le paiement se fera en numéraire s’élève à 3 522 302,00 € et sera mis en paiement le 30 mai 2017.

Calendrier financier 2017

Judi 7 septembre 2017 (avant bourse)

Résultats semestriels 2017

Judi 14 novembre 2017 (après bourse)

Information financière 3^{ème} trimestre 2017

À PROPOS DE CHARGEURS

CHARGEURS, groupe industriel et de services d’implantation mondiale, exerce en leader sur les segments de la protection temporaire de surfaces, de l’entoilage, des substrats techniques et de la laine peignée.

CHARGEURS emploie plus de 1 500 collaborateurs dans 34 pays, sur les 5 continents, au service d’une base de clientèle diversifiée dans plus de 70 pays.

Le chiffre d’affaires 2016 s’est élevé à plus de 500 millions d’euros dont plus de 90 % hors de France.

CONTACT

Communication Financière Groupe ● +33 1 47 04 13 40 ● comfin@chargeurs.fr ● www.chargeurs.fr

